

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 à 19H00**



N°034-2026 – Election des délégués au Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Conseillers en exercice : 29 - Présents : 27 - Excusé avec pouvoir : 1 - Excusé sans pouvoir : 0
Absente : 1 – Votants : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1^{er} AVRIL, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 26 mars 2026**, sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1^{ère} Adjointe**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames, Messieurs :

BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEAO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :

Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO).

ÉTAIT ABSENTE :

Madame Patricia TRICHOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Il revient au Conseil municipal de désigner parmi ses membres 3 délégués titulaires, et 6 délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain.

Cette élection doit avoir lieu à bulletin secret, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21).

Après appel à candidature, se déclarent candidats :

➤ **Titulaires** : Bruno MIRALLES, Thierry BACHELET, Guillaume FAUVET

➤ **Suppléants** : Lydia LEAO, Pierre USEO, Olivier LAGARDE, Rita MONTEIRO, Murielle SEVOZ, Mélanie DAHOUI

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour élire les délégués du SIEA.

PROCLAME élus :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-034-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

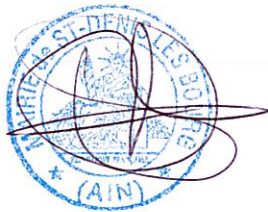
Réception par le préfet : 02/04/2026

Publication : 02/04/2026

Délégués	Candidats élus
Titulaires	Bruno MIRALLES
	Thierry BACHELET
	Guillaume FAUVET
Suppléants	Lydia LEAO
	Pierre USEO
	Oliver LAGARDE
	Rita MONTEIRO
	Murielle SEVOZ
	Mélanie DAHOUI

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

La Présidente,
Rita MONTEIRO



Le Secrétaire,
Francis SCHWINTNER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-034-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026
Publication : 02/04/2026